

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL

## MUNICIPAL

Du lundi 22 août 2016



Présents : Laurence CALIN, Christian CARETTE, Isabelle GAGO, Denis JACOTOT, Patrice MANCEAU, Manuela PINSON, Philippe RABAUX, Patricia THIBAULT.

Excusés :

Olivier BERNARD excusé, Priscilla JOUTY GARCIA excusé, Frédéric FERE procuration à Patrice MANCEAU, Claude GUICHET excusé, Alexandre LUMINET excusé, Patrizia MOYEUX, Jean-Luc ROYER excusé,

Secrétaire : Isabelle GAGO

La séance est ouverte à 19 heures.

### **Approbation du dernier compte-rendu**

Le Conseil Municipal approuve le dernier compte-rendu.

### **Attribution du studio 3 C rue de l'église**

Le logement est attribué moyennant un loyer mensuel de 310 €. Le bail est de 6 ans, Le loyer est révisable au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

### **Montant du loyer du T1 bis 4 rue de l'Eglise**

Le Conseil Municipal fixe le prix du loyer à 375 € mensuels.

### **Décision modificative n°3**

Le Conseil Municipal abonde certains articles pour 996 € pris sur la vente de bois.

### **Prêt complémentaire au prêt à taux 0**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le prêt complémentaire pour les travaux de la mairie auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 33 200 € sur 20 ans au taux d'intérêts de 1.35 %.

### **Travaux rue de la Corvée**

Considérant le résultat de l'appel d'offre, le Conseil Municipal retient l'entreprise SNEL pour les tranches ferme et conditionnelle pour un montant HT de 67 702.05 €.

### **Droit de pêche dans la Tille**

Le Conseil Municipal fixe à 100 € révisable tous les 3 ans pour la location du droit de pêche dans la Tille.

### **Redevance d'occupation du domaine public 2016**

Le Conseil Municipal fixe à 935.39 € le montant de la redevance d'occupation du domaine public par France Telecom pour 2016.

### **Location du bassin de pêche n°10**

Le bassin de pêche n°10 est attribué pour un loyer annuel de 1 000 € révisable tous les 3 ans et pour une durée de 9 ans.

### **Motion de soutien**

Le Conseil Municipal, à 9 voix pour et une abstention vote une motion de soutien à la candidature de la ville de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024.

La séance se termine à 20 h.